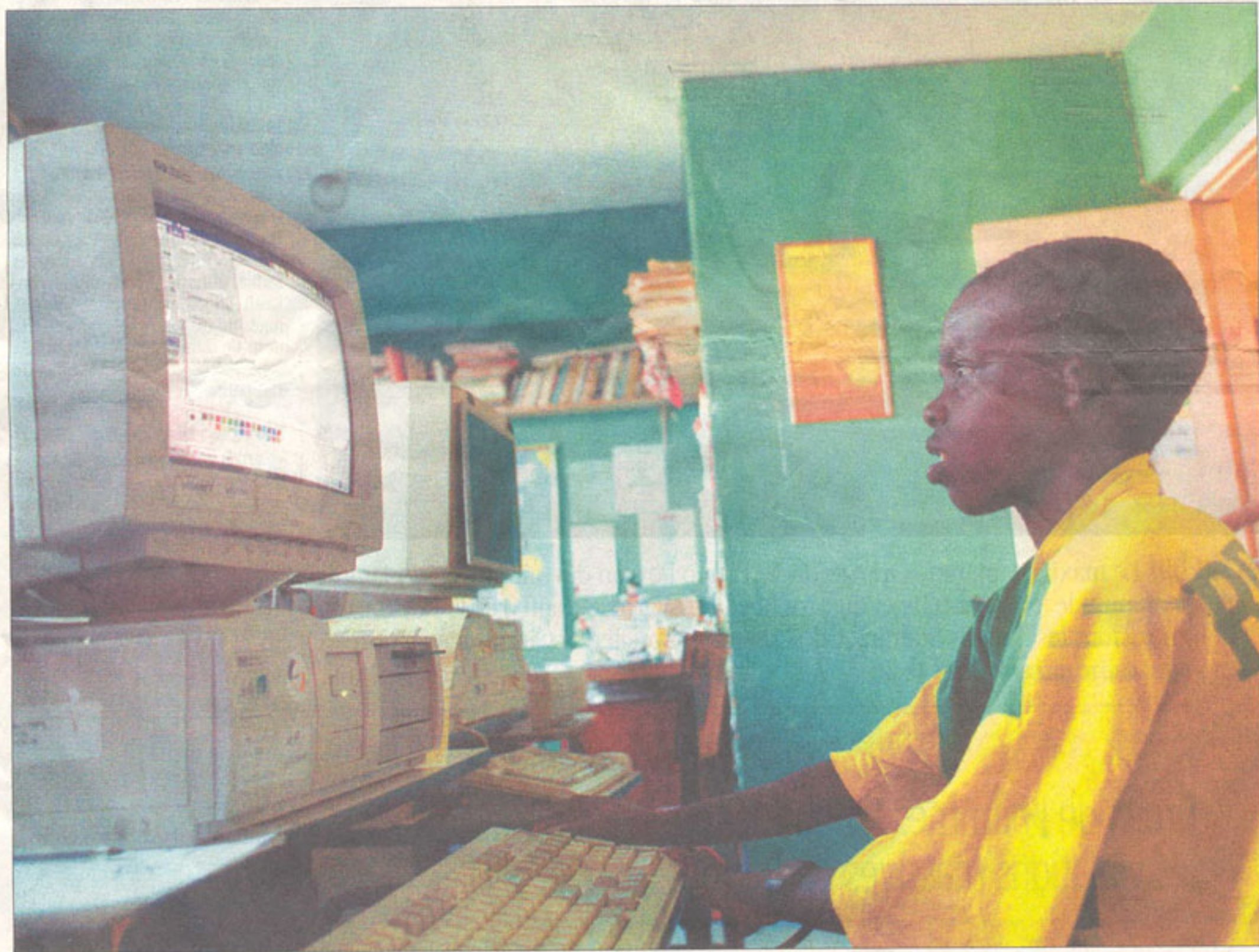


La bataille pour réduire la fracture numérique s'est engagée hier

Genève invente la solidarité high-tech



L'acte de baptême du Fonds de solidarité numérique a été signé à l'Intercontinental. Financé selon «le principe de Genève», il doit aider les pays du Sud à s'équiper. En Afrique, on compte un ordinateur pour 5000 habitants. PAGES 3 ET 8

■ L'acte de baptême du Fonds de solidarité a été signé hier à l'Hôtel Intercontinental.

■ Père du projet, le président sénégalais Abdoulaye Wade se félicite des nouveaux ralliements.

■ Christian Ferrazino, porte-parole du Fonds, compte sur «l'effet boule de neige».

GENÈVE, CAPITALE DE LA SOLIDARITÉ NUMÉRIQUE

CLAUDINE GIROD

Jour de baptême, hier, à l'Intercontinental. Avec émotion, presque fébrilité, l'on se presse. Le Fonds mondial pour la solidarité numérique, accouché dans la douleur lors du sommet sur la société de l'information de décembre 2003, va être lancé officiellement. L'on se souvient du peu d'espérance de vie, du scepticisme ambiant qui ont entouré ses tout premiers jours. «Donner corps et âme au concept de solidarité numérique.» A la tribune, le père du projet, le président sénégalais Abdoulaye Wade, s'enthousiasme. Un jeune africain n'hésite pas à se lever des rangs d'une salle comble pour décrocher son téléphone portable doté d'un appareil photo et immortaliser l'instant...

Le Fonds — qui n'est pas une nouvelle institution des Nations Unies mais une fondation de droit suisse — a son siège à Genève, à proximité des organisations internationales dans les locaux mis à disposition gracieusement par la Ville de Genève. Une Agence mondiale de la solidarité numérique sera l'instrument de sa mise en oeuvre.

Constat affligeant

Au nom des «sans-claviers», une idée simple a germé à partir d'un constat affligeant. Plus de 90% de la population de la planète reste privée d'accès à Internet, exclue des connaissances qui circulent sur les autoroutes de l'information. En Afrique, on compte un ordinateur pour 5000 habitants... On dénombre davantage de téléphones à Manhattan que dans toute l'Afrique subsaharienne. Autant de manifestations des fractures numériques qui menacent la planète. Alors même que les nouvelles technologies sont porteuses en matière de développement et que



A l'Hôtel Intercontinental, hier lors de la cérémonie d'inauguration du Fonds mondial pour la solidarité numérique. Au premier plan, la conseillère fédérale Micheline Calmy-Rey et le président sénégalais, Abdoulaye Wade. (LAURENT GUIRAUD)

l'aide au développement plaine...

Les promoteurs du Fonds de solidarité numérique (FSN) ont donc inventé un nouveau mécanisme de financement. Appelé le «principe de Genève», (voir ci-dessous), il consiste à prélever — sur une base volontaire — 1% sur les bénéfices des contrats conclus par des collectivités publiques pour l'achat de technologies de l'information.

Cette idée gagne du terrain comme en témoignent les nombreux soutiens reçus hier lors de l'inauguration du FSN orchestrée par Guy-Olivier

Segond, président du FSN et Olusegun Obasanjo, président du Nigeria. Soutiens européens et onusiens, appuis sous forme de plaidoyers mais aussi promesses financières accueillies par de larges applaudissements. Le président du Nigeria a ainsi annoncé une contribution de 500 000 euros. Par la voix de son ministre des Affaires étrangères Michel Barnier, la France a fait savoir qu'elle rejoignait le Fonds et apportait 300 000 euros. Le président Abdelaziz Bouteflika a de son côté annoncé le ralliement de l'Algérie et promis 500 000 dollars. Le Maroc et la

Guinée s'engagent également à la hauteur de 300 000 euros.

Les membres fondateurs du FSN sont désormais près d'une vingtaine. Aux côtés du Sénégal et de Genève, on trouve la République dominicaine et la Guinée mais aussi des régions et des provinces (Aquitaine, Rhône-Alpes, Pays basque...), des villes (Dakar, Turin, Paris, Lyon, Lille, Curitiba, mais aussi Delémont...) ou encore l'agence intergouvernementale de la francophonie.

La conseillère fédérale des Affaires étrangères, Micheline Calmy-Rey, a félicité le président sénégalais et exprimé le

soutien de la Suisse. «Le Fonds mobilise, aux côtés des gouvernements nationaux, les autorités locales et il active les réseaux internationaux de villes et de régions, tels l'Association internationale des maires francophones ou Cités et Gouvernements Locaux Unis», a-t-elle insisté. Mais la ministre suisse de mettre en garde: «Entre l'extase et l'effroi, il faut garder la tête sur les épaules et les pieds sur terre: un instrument n'est pas une culture, une information n'est pas un savoir et un outil technologique n'est pas un destin.»

LIRE EN PAGE 8

«L'exigence de transparence»

Le président sénégalais, Abdoulaye Wade, père du Fonds de solidarité, a accordé un bref point presse. Extraits.

Allez-vous continuer à investir toute votre énergie dans le Fonds?

Quel que soit alpha, je serai toujours au cœur de ce projet. Il a été entrepris par des amis, des Etats, des villes... Ils pourraient se passer de moi mais je continuerai à être partie prenante.

A partir de quel niveau de contribution financière le Fonds de solidarité pourra-t-il entrer en action?

A mon avis, il pourrait l'être dès maintenant. Mais il faut attendre que l'Agence mondiale de solidarité numérique, instrument de mise en oeuvre du Fonds, trouve son opérationnalité.

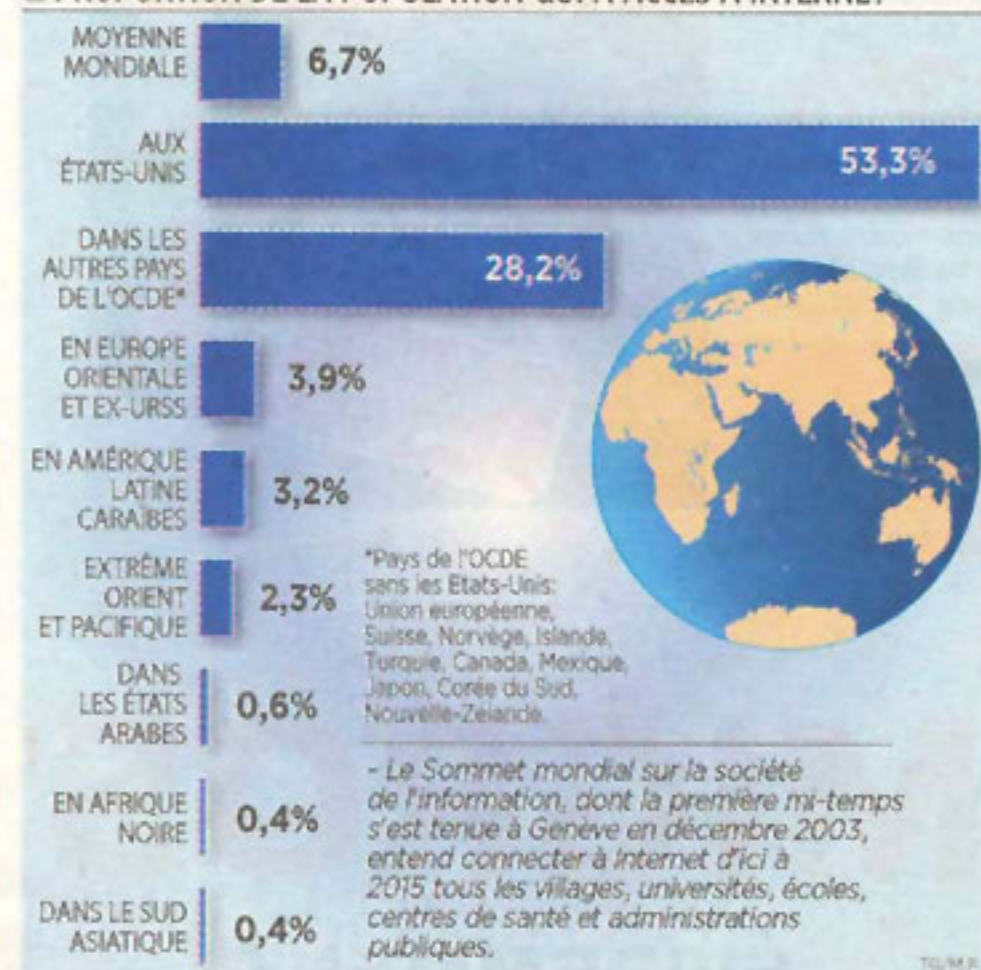
Quel est selon vous le plus grand danger qui menace le Fonds?

Il faut qu'il soit géré de façon optimale et en toute transparence. Eviter le surnombre d'employés, les dépenses inutiles, la bureaucratisme... Je ferai tout pour que les fonds aillent vers leurs objets.

Qui récoltera l'argent pour le Fonds?

C'est, selon moi, à l'Agence mondiale que revient cette tâche. Mais on ne sait pas encore quelle sera l'option retenue. A elle de définir les programmes, d'acheter le matériel, de fournir les formateurs. Le compte de l'exploitation de l'agence sera accessible à chacun d'un simple clic. A condition d'avoir un ordinateur!

PROPORTION DE LA POPULATION QUI A ACCÈS À INTERNET



«Un investissement pour les entreprises»

EMMANUELLE DREVON

Christian Ferrazino a l'enthousiasme de celui qui sait qu'il a raison. Le conseiller administratif chargé de l'aménagement défend avec une énergie farouche le principe de Genève: «Pour financer le Fonds de solidarité numérique, nous étions dans l'obligation de trouver des idées originales, des mécanismes financiers innovants.»

Et il est sorti de cette réflexion la clause de solidarité numérique. Immédiatement baptisée «principe de Genève», l'idée défend que toute entreprise privée souhaitant conclure un marché avec une collectivité publique, membre du Fonds mondial et portant sur les technologies de la communication, doit prélever 1%

de sa marge bénéficiaire sur le contrat. La somme sera ensuite reversée au Fonds de solidarité numérique. «Un marché considérable, assure Christian Ferrazino, la seule ville de Genève compte 2500 ordinateurs. Et ce parc informatique doit être régulièrement renouvelé car très rapidement obsolète.»

Le principe prévoit en outre que les entreprises qui refusent de s'engager sur ce principe de Genève seront écartées de tout marché avec les collectivités publiques.

«Effet boule de neige»

En Suisse, Delémont et Genève sont membres fondateurs du Fonds mondial pour la solidarité numérique et applique ce principe depuis le 1er janvier 2005. Deux entreprises gene-

voises, Coris SA et Ilem SA, ont déjà joué le jeu de la solidarité en signant deux contrats avec la Ville. Mais Christian Ferrazino compte sur «l'effet boule de neige pour attirer non seulement d'autres villes et d'autres régions, mais aussi des organisations». A l'instar de l'Organisation internationale de la francophonie; son secrétaire général Abdou Diouf s'est engagé à appliquer ce mécanisme lors des prochains appels d'offres.

«Un investissement, pas une taxe»

Une crainte demeure cependant: celle de voir les fournisseurs de matériel et de maintenance informatique répercuter ce pourcentage sur les prix au lieu de le prélever sur leurs marges bénéficiaires. «Le

risque existe, selon Alain Clerc, secrétaire exécutif du Fonds de solidarité numérique. C'est en effet une relation de confiance entre le vendeur et la collectivité publique. Mais si la règle du jeu n'est pas totalement respectée, cela vaut tout de même le coup car le principe de base reste le concept de solidarité numérique.»

Un propos que nuance Christian Ferrazino: «Il est évident que nous comparerons les différentes offres concurrentes. Et les entreprises doivent comprendre que cette demande est modeste. C'est pour elles plus un investissement qu'une taxe. En finançant des projets dans les pays en voie de développement, ce sont de nouveaux marchés qui s'ouvrent à elles.»

Piège et défi de la solidarité numérique

Qui se souvient du Sommet mondial sur la société de l'information? A trop vouloir embrasser, le grand forum qui s'est tenu à Genève en 2003 avait accouché d'une souris. Il ne fut pas inutile pour autant.

Car c'est dans ses travées qu'a émergé une belle idée devenue réalité hier: la création d'un Fonds mondial de la solidarité numérique dont la paternité revient à Genève et au président sénégalais Wade. Même à l'âge de l'Internet, la rapidité avec laquelle le projet a été mis sur pied est remarquable. C'est qu'il y a du génie derrière ce montage: au lieu de faire contribuer les Etats et autres collectivités publiques, ces dernières ont décidé de faire passer à la caisse les sociétés high-tech mandatées par elles. Si Dell ou HP livrent 1000 ordinateurs à la Ville de

PIERRE
RUETSCHI
RÉDACTEUR EN CHEF
ADJOINT



Genève, ils seront contraints de verser 1% des bénéfices au fonds de solidarité. Ce qui a été pompeusement baptisé le principe de Genève présente un risque: que les privés ne répercutent ce 1% sur leur facture. Auquel cas, c'est le citoyen qui, sans le savoir, deviendra solidaire et Microsoft qui exhibera son certificat de société au grand cœur.

Qu'importe, dira-t-on, si l'argent est effectivement engagé dans des projets utiles. Car tel est le vrai défi. Et à en juger par le flou des «projets communautaires» du Sud à privilégier, il n'est pas gagné d'avance.

LIRE EN PAGE 3